



Enzy'alimentaire

Dégraissant enzymatique alimentaire moussant



ECODÉTERGENT

Dégraissant destiné au nettoyage des sols et surfaces fortement souillées en milieu alimentaire. En facilitant la destruction du biofilm, c'est également le produit idéal pour une utilisation en alternance avec un désinfectant. L'efficacité détergente est obtenue grâce à des tensioactifs d'origine végétale et aux enzymes actives sur toutes types de salissures. De part son pH proche de la neutralité et de sa forte biodégradabilité, il ne présente aucun risque pour les utilisateurs, l'environnement et les matériaux.

Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.

CONSEIL D'UTILISATION

Dosage : 0,5 à 1 %

Températures : 40-50°C

Appliquer la solution sur la surface à nettoyer.

Inutile de rincer sauf dans le cas d'une surface pouvant rentrer au contact de denrées alimentaires.

« Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation »

CONDITIONNEMENT

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L.

DONNÉES TECHNIQUES

- Aspect : liquide limpide incolore

- pH : 7,5 - 8,5

- Densité : 1,02 - 1,04

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit réservé à un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires.

Ne pas utiliser en association avec un agent de blanchiment chloré (javel).

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé et à l'abri de températures extrêmes.

SÉCURITÉ SELON FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT « Ecodétergent » disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

03-07-23 Ind. 1

